

Mercredi 15 juillet 2015 à 19h30

PRESENTS: Mesdames, BAXTER, MOLLIS, REVEL,
Messieurs GARREC, BARDOC, BOTTANI, DELVORDRE, GALZY, PALAY,
ABSENTES EXCUSEE: Mesdames Marie BATENS, Céline BEURNE, Isabelle DELVORDRE, et Messieurs PERRIER, DARBELET, Madame TAVERA partis avant le début des votes.

- : - : - : - : - : - : - : - : - : -

La séance est ouverte à 19h30

Monsieur le Maire demande la signature du dernier procès-verbal de la dernière séance de Conseil Municipal. L'opposition refuse de signer le procès-verbal car la lettre aux commerçants n'apparaît pas.

Marché Assistance Maître d'ouvrage – Ecole :

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet d'extension et de réhabilitation de l'école, pour lequel il souhaite faire appel à une assistance à Maître d'ouvrage relevant de la procédure adaptée. Il explique, qu'en effet, pour faire les travaux à l'école, il faut un Maître d'œuvre et pour monter le marché et choisir le maître d'œuvre, il souhaite recourir à un assistant à maître d'ouvrage.

Des échanges un peu mouvementés ont lieu entre les élus de la majorité et l'opposition. L'opposition finit par se lever et partir.

Vote : 8 pour, une abstention

Décision Modificative du budget commune n°2 :

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit de modifier le budget pour inscrire les réparations de voirie et les subventions de l'Etat ainsi que l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Monsieur le Maire explique que la Préfecture a évalué à environ 78 000€ les dégâts des intempéries d'octobre 2014. Sur cette base, la commune a droit à 57% de subvention et donc 43% resteront à sa charge.

Section Investissement				
Article	Op.	Objet	dépenses	recettes
2151	107	Réseaux de voirie	60 000,00 €	
1322	107	Subvention Région		7 160 €
1323	107	Subvention Département		5 960,00 €
1321	107	Subvention Etat		20 850,00 €
1641	107	Emprunt		26 030,00 €
21312	135	Marché AMO Ecole	40 000,00 €	
1641	135	Emprunt		40 000,00 €
TOTAL			100 000,00 €	100 000,00 €

Vote : 8 pour, une abstention

Renforcement Poste "LES AIRES" - Reprise par le Poste "Cimetière"- Chemin de la Paille Tr1 :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet envisagé pour les travaux :

FPT- Renforcement Poste "LES AIRES" - Reprise par le Poste "CIMETIERE" - Chemin de la Paille -Tr1.

Pour un montant total de travaux de **58 000,00 € HT** dont **0,00 €** de participation de la collectivité.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard peut faire réaliser des travaux électriques sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage.

La participation de la collectivité inclue une participation au frais pour investissement de $58\,000,00 \times 0,00\% = 0,00\text{ €}$ prélevée par le syndicat.

Vote : unanimité

Convention de délégation de gestion des sinistres liés aux risques statutaires Contrat 2016 / 2019 :

Il s'agit de donner délégation au Centre de Gestion pour assurer la gestion des sinistres liés aux risques statutaires de son personnel, pour lesquels la collectivité a adhéré au contrat cadre d'assurance souscrit par le Centre de Gestion.

D'accepter qu'en contre partie de la mission définie dans la convention, la collectivité, verse une contribution fixée à 0,25% de la masse salariale CNRACL et/ou IRCANTEC, servant d'assiette au calcul de la prime d'assurance (TIB + NBI + IR + SFT).

Vote : unanimité

Souscription au contrat groupe d'assurance statutaire :

Le prestataire choisi par le CDG est Gras Savoye avec lequel la Mairie travaille déjà, avec le choix de couvrir tous les risques CNRACL, IRCANTEC et les charges patronales fixées à 48 % du Traitement Indiciaire Brut + Nouvelle Bonification Indiciaire.

Vote : unanimité

Questions diverses :

Monsieur Bardoc demande s'il y a eu une réunion pour la STEP. Monsieur Bottani explique qu'il s'agissait de voir le terrain et le sonder, et que cet après-midi, ils ont également vu s'il y avait une possibilité de faire un deuxième forage à la Grotte de Pâques.

Monsieur Palay souligne que le projet de la STEP avance, le trajet pour le relevage et son étude est en cours. Monsieur Bardoc explique qu'il y avait deux tracés envisagés : un long par la route des cochons et un plus direct.

Ensuite Monsieur Bardoc demande ce qu'est le PAPPH. Madame Baxter lui répond que ça concerne la gestion des produits phytosanitaires.

Monsieur Bottani déclare qu'ils sont en train de travailler sur l'accessibilité aux handicapés des bâtiments communaux, qu'une étude avait déjà été faite et qu'il manquait des bâtiments comme la salle paroissiale, les WC publics...

Service civique : Madame Mollis explique que l'objectif est de recruter un jeune du village, majeur, prêt à travailler 7 mois pour la commune et son environnement. Elle précise qu'il y a, aujourd'hui, 25000 jeunes en France en service civique.

Madame Mollis informe que le document unique est en cours et qu'une société a été choisie pour nous aider à sa conception. Monsieur Bardoc explique qu'il y avait travaillé et avait ses codes. Mais il parle du guichet unique et non du document unique. Madame Mollis explique et précise que le document unique est un document obligatoire depuis plusieurs années. Il s'agit de la transposition par écrit de l'évaluation des risques permettant d'engager des actions de prévention.

Madame Mollis annonce également que Monsieur Christophe Lekhal quittera ses fonctions le 30 juillet et que Monsieur Romain Guillot a été renouvelé.

Questions du public :

Madame Goudet demande où en est le débroussaillage de l'Ermitage. Monsieur le Maire explique qu'il y a eu beaucoup de travail en ce moment, mais qu'il n'oublie pas.

Madame Taurou demande si le CAE de la personne qui s'en va sera renouvelé. Madame Mollis lui répond que ce n'est pas prévu pour le moment d'où l'idée du service civique. Le choix a été d'employer deux personnes supplémentaires pour l'école.

Monsieur Quiévy pose la question de l'intersection à l'entrée de Collias et de sa dangerosité. Y a-t-il quelque chose de prévu pour la modifier ?

Monsieur Palay explique qu'il est difficile d'avoir une réponse car la voie verte est prioritaire pour le moment. Monsieur Bottani explique qu'il était question de rejoindre le rond-point de Castille. Monsieur Brau dit que la solution sera trouvée quand il y aura un drame. Monsieur Bardoc explique que la jonction des quatre platanes au rond-point de castille est un projet qui a été chiffré et qui a été voté par l'ancien Conseil Municipal mais refusé et a donc été abandonné. Il y aurait un nouveau projet en cours.

Monsieur Quiévy trouve le carrefour à risque. Monsieur Bottani explique qu'il faut en parler aux conseillers départementaux et qu'il faut aider les élus, les appuyer...pour arriver à faire bouger les choses. Monsieur Bardoc fait remarquer que, selon le projet, il faut exproprier pour récupérer certaines terres. Monsieur Palay précise que, pour le moment, le Conseil Départemental ne souhaite pas passer en force.

La séance est levée à 20h45.